

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans / modèle 2AF.. *) (6 places)	CH 0625 05
Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)		valable jusqu'au 31.12.78 bruit
Identification	"Grand Le Mans 2AF19" ou "Grand Le Mans 2AF27" et "CH 0625 05" sur la plaquette du constructeur "2F19U.." ou "2F27U.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Ident. du moteur	" 50 " à gauche, sur face avant de la culasse, frappé par l'importateur		
Importateur princ.	USA-Cara E. Michaud, Florastrasse 18, 8953 Dietikon		
Véhicule homologué	2F19U81 520 716/2F27UBP592 316 Signes fixes dans code du type		2F19U.. / 2AF19

Chassis	Moteur		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AR= limiteur AV= soupape de dosage		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
	Marque	CHEVROLET	Type VB-305 2bb1
	Construction	Y	Temps 4
	Carburant	B	Position avant
	Refrigidis.	eau	Nombre cylindr. 8
	Alestage	94,89	Course 88,39
	Cylindrée	4998	CV-impôt 25,45
	Puissance en CV	106 kW	à t/min 3800
		(145 CV/SAE net)	
	Brut	75	dB/A à t/min 3800 **)
	Silencieux	1 = 540 x 230 x 120 mm	
	Mesure des gaz	ECE-15 CO 0,25 % à 750 t/min ***)	
	Déparasitage	OCB, annexe 8, chiffres 3+4 = D	

Carrosserie	limousine		Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2 ou 4	Indic. vit.	avant	900	700	1600
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	à vide	145	275	420
Cale	-	Attelage	Charge utile	1045	975	2020
Antivol	verrouillage de la direction		Poids total			2154
Nombre de places	t 6 av. 3	centre	Garantie fabr.			2154
		ar. 3	Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14	(Variantes +)
Dimensions	int.	ext.	Ply / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir
Longueur		5041	Charge	1100	1160	remarques)
Largeur		1825	pour V max	varie selon la marque, minimum 167		km/h
Hauteur		1440	Jantes	6 JJ x 14		
Porte à faux	lat.		Garantie poids remorquable avec frein			1515
	av.	1036	Garantie poids remorquable sans frein			454
	ar.	1260	Garantie poids de l'ensemble			-
Distance volant - vers l'avant du véhicule	Braquage	g 11300 d 11300	Poids remorquable testé			1515
			Vitesse maximale selon le constructeur			167 km/h
			Vitesse maximale testée			- km/h
			Charge garantie sur le toit			77 kg

§) Equipement

Feux de route	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H.,	
Feux de croisement	SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H.,	
Feux de position	DOT IP 78 GUIDE 2A	
Feux rouges	DOT AIR (2) S (2) T AP2 78 GUIDE 2A2	
Feux stop	DOT AIR (2) S (2) T AP2 78 GUIDE 2A2	
Clignoteurs	av 1 (E) AV/	ar DOT AP2 78 voir feux rouges
Catadioptres	av	ar SAE A 68 DOT
Feux de gabarit	av HELLA K 14023	ar oui
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ séparé	
Essui-glace	2/ balais avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	PONTIAC Grand Le Mans		
Homologation N°	CH	0625 05	
Carrosserie	limousine		
Places	total 6	avant 3	
Poids à vide	1600	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 25,45	
Poids total	2154	Cylindrée 4998	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Modèles : 2AF19 = 4-Door Sedan
2AF27 = 2-Door Coupé
- ** Mesure du bruit selon l'OCE: mesures à l'arrêt selon les prescriptions transitoires.
- *** Mesure des gaz : une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM 39 303/1)..
- + Variante des pneus : P 185/75 R 14 AV 1060 (2,0) AR 1170 (2,4) V-max. varie selon la marque, minimum 167 km/h
P 205/70 R 14 1070 (1,8) 1130 (2,0) 167 km/h
185 SR 14 1050 (2,0) 1130 (2,2) 180 km/h
205/70 SR 14 1060 (1,9) 1150 (2,1) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV latéraux;
- les clignoteurs AV d'origine sont débranchés; sont remplacés par des clignoteurs (E);
- les ampoules orange d'origine des feux de position sont remplacées par des blanches;
- des feux de gabarit AV HELLA K 14023 sont montés;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les clignoteurs AR doivent être équipés d'ampoules de 18 watts; un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine;
- le compartiment intérieur des feux rouges/stop doit être débranché;
- la sortie de l'échappement est conduite vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation: charge utile de la galerie, max. 77 kg (102).

Lieu et date de l'homologation Zurich, 13.06.78

Homologation fédérale des types de véhicules